



Déclaration fiscale séparée

Par **aurelia25101**, le **15/05/2012** à **15:35**

Bonjour,

Je suis séparée de fait depuis le 01/01/2010 mais mon ex m'a dit qu'il fallait faire une déclaration commune pour 2011.

Aujourd'hui, je voudrais refaire la déclaration fiscale de 2011.

Mais mon ex le refuse.

J'ai appelé les impôts qui disent ne rien pouvoir faire.

Est-ce qu'il y a un recours? Faut-il passer par un avocat?